



Lors de ces derniers mois, des personnels des deux plus importants **établissements** spécialisés en

psychiatrie

de Lyon (Saint-Jean-de-Dieu et Le Vinatier) ont connu des

agressions violentes

de la part de patients. Ces agressions ont suscité une vive émotion que les représentants du personnel des deux établissements ont tenu à témoigner auprès du Directeur général de l'ARS. Ils étaient accompagnés dans leur démarche par des personnels d'établissements sanitaires ou médico-sociaux impliqués dans le champ de la santé mentale.

L'ensemble des manifestants s'est rassemblé devant le siège de l'ARS, ce mardi 26 juin à 10h30, dans une manifestation regroupant une centaine de personnes.

Une délégation de 12 personnes a été reçue à partir de 11h30 par Jean-Philippe Gallat, délégué territorial du Rhône et Corinne Martinez, chargée de mission psychiatrie-santé mentale - santé des détenus, au siège de l'agence.

L'audience a duré près de deux heures, au cours de laquelle la délégation a pu faire état de son inquiétude face à la saturation des lits de psychiatrie qui, selon son analyse, est la cause première de la recrudescence de la violence au sein des établissements psychiatriques. La délégation a également déploré le manque de personnel.

Le constat relatif à la saturation des lits trouve aussi ses origines dans la difficulté de faire sortir les patients stabilisés vers un milieu de vie ordinaire, en institution médico-sociale ou dans la cité, avec le maintien du soin au plus près de leur cadre de vie. C'est pourquoi, le futur Projet régional de santé (PRS) prévoit de réunir les acteurs concernés afin de faciliter l'accès au logement ordinaire de ces patients, tout en déployant le maintien du soin à leur domicile grâce à des dispositifs mobiles. En effet, la création de lits supplémentaires (20 créés fin 2009 à Saint-Jean-de-Dieu) n'apporte que des améliorations temporaires. La prise en charge des

Une délégation des intersyndicales des établissements spécialisés en psychiatrie du territoire Centre ont

Écrit par Didier Poli

Mercredi, 27 Juin 2012 15:23 -

patients, hors les murs, doit se développer à nouveau.